

RAPPORT D'ENQUETE PUBLIQUE

Votre Réf : E11000126/69
Société RHODIA OPERATIONS

Rappel de l'objet de l'enquête :

L'Enquête Publique ouverte en mairie de SAINT FONTS du 06 juin 2011 au 06 juillet 2011, relative à la demande d'autorisation présentée par la Société RHODIA OPERATIONS, en vue d'exploiter un atelier de valorisation de terres rares- projet COLEOP'TERRE, dans le secteur nord de l'usine de Saint- Fons Chimie, rue Prosper Monnet à SAINT FONTS

CONSTATS

Le registre d'enquête déposé en Mairie de SAINT – FONTS du 06 juin 2011 au 06 juillet 2011 a fait l'objet de :

1 observation écrite

dont les réponses ne peuvent intervenir que lorsque l'activité aura eu lieu

Observations particulières de la part du Commissaire Enquêteur.

-Demande d'engagement de respecter scrupuleusement le contenu du dossier soumis à l'Enquête Publique et plus particulièrement votre engagement de faire évoluer.....

-Quelles précautions comptez vous prendre pour passer des essais labo à la production semi – industrielle ?

Dans le processus de récupération des terres rares ; ne serait –il pas plus intéressant d'intervenir en amont, pour récupérer ces terres rares , lors de la séparation des différents matériaux (métaux plastiques ou céramiques , verre et terres rares ?

Je fais part de ce rapport à Monsieur Loïc LEBLANC Directeur de la Société RHODIA
Ce jour le 08/07/2011

Le Commissaire Enquêteur
Roger DOMIN



Fait en 3 exemplaires

ARRIVÉE LE :

18 JUIL. 2011

DDPP du Rhône
Protection de l'environnement

CONCLUSIONS
de l'Enquête Publique relative
à la Société RHODIA OPERATIONS
rue Prosper Monnet à Saint- FONS

Votre réf : E11000126/69
Société /RHODIA

A la lecture :

- du dossier soumis à l'Enquête Publique,
- du registre d'Enquête ouvert en Mairie de SAINT- FONS,
- du rapport d'Enquête remis à la Société RHODIA OPERATIONS,
- de la réponse que la Société RHODIA OPERATION au rapport d'Enquête,

il est souhaitable de donner un AVIS FAVORABLE, à la demande formulée par la société RHODIA OPERATIONS, en vue d'exploiter un atelier de valorisation de terres rares –Projet COLEOP'TERRE- en l'usine de RHODIA St FONS

Motifs :

- Le dossier soumis à Enquête Publique est conforme aux normes en vigueur appliquées aux installations classées.
- Il n'y a pas d'observation négative.
- L'usine peut absorber l'augmentation de capacité de production sans aucun problème.
- Elle permettra de créer de l'emploi dans ce secteur d'activité.
- La récupération des terres rares aura une répercussion sur notre indépendance économique vis à vis des nations productives.
- Le traitement de ces déchets, en plus de la récupération des terres rares, est un plus pour notre environnement, puisqu'au jour d'hui , ces déchets sont dispersés dans la nature et polluent.....
- Elle participe à la protection de notre environnement par le biais l'amélioration des procédés de fabrication. comme c'est engagé la Société RHODIA dans le document intitulé « Politique et Engagement de Saint – Fons Chimie »

Fait à Lyon le 15 juillet 2011

Le Commissaire Enquêteur

Roger DOMIN

